

Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Band: 14 (1902)

Rubrik: Memento

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en mettant, en outre, à notre disposition, cartes, brochures: guides, horaires, qui pourront intéresser les membres de la session.

Je vous propose donc, Messieurs, d'adresser nos vifs remerciements au Syndicat d'initiative pour le précieux concours qui nous est donné de sa part, assurant ainsi le commencement du succès de la session 1902 de l'Union nationale des Sociétés photographiques de France dans nos Alpes savoisiennes.

De sincères remerciements sont adressés par l'assemblée aux journaux et aux sociétés qui ont bien voulu nous faire l'envoi de leurs publications pendant l'année 1901 :

Revue suisse de photographie, la Photo revue suisse, Gazette de l'amateur photographe, le Home Journal, l'Iris Photo, les Procédés modernes.

Bulletin de la Société française de photographie, Havraise, Caennaise, de la Gironde (Bordeaux). Lorraine de Nancy, Phtoto club du Haut-Jura, Jurassienne de St-Claude, des Amateurs du Touring, Photographique de la Touraine, Dauphinoise à Grenoble.

Publications commerciales : Comptoir général de photographie, La mise au point, Ombres et Lumières.

Il est ensuite procédé à l'élection de trois membres du Conseil d'administration, en remplacement de MM. de Guillebon, Blard et Mullin, démissionnaires. Sont nommés : MM. Reverchon, Thiollier et Fiquet.

Le Conseil d'administration se trouve ainsi composé : Président : M. Perrin ; vice-président : M. Des Francs ; secrétaire-trésorier : M. Abrioud ; membres du conseil : MM. Chapouilly, Ferdinand Dolin, Lapeyre, Reverchon, Thiollier, Fiquet.

MM. Constant Formé, H. Dolin, Dancet. Gazel, Jarre, Janin, Léger, Reynaud, Rossi, Tardy, Tissot, sont désignés par l'assemblée, les priant de vouloir bien accepter d'être adjoints au Conseil d'administration pendant la période de la session de 1902.

La séance est levée à 10¹/₄ h.

Le Secrétaire,

L. ABRIOUD.

MEMENTO

Exposition de Turin. — Nous rappelons à nos lecteurs que le délai pour l'envoi des œuvres pour l'Exposition de Turin expire le 5 mars 1902.

Concours de photographie du " Figaro ". — Il est ouvert entre tous les lecteurs et lectrices du *Figaro*, un concours international de photographie réservé aux amateurs. La plus grande liberté est laissée aux concurrents qui ne sont astreints qu'à deux conditions : les photographies doivent être prises en hiver et en plein air.

Paysages, scènes pittoresques animées à la ville ou à la campagne devront montrer un aspect d'hiver et, par conséquent, être photographiés sous des latitudes où il existe un hiver et où le soleil a une grande inclinaison sur l'horizon.

Les pays désignés sont: l'Europe, le nord de l'Asie (Sibérie) et l'Amérique du Nord.

Le concours est divisé en deux séries: 1^{re} série: Vues stéréoscopiques, quelles que soient leurs dimensions. 2^e série: Photographies à cliché unique, depuis les plus petites tailles jusqu'aux plus grandes, soit en clichés directs, soit en agrandissements qui rendent l'examen des petits clichés plus faciles.

Le nombre maximum des épreuves est limité à six pour chaque format. Chaque concurrent peut soumettre plusieurs groupes d'épreuves de différents formats.

On peut concourir à la fois dans les deux séries.

Les épreuves peuvent être envoyées montées ou non montées et tirées sur n'importe quel papier. Les épreuves devront être adressées franco au secrétaire des Concours du *Figaro*, 26, rue Drouot, avant le 1^{er} mars 1902.

Les épreuves destinées au concours devront porter une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée contenant le nom du concurrent et la désignation des appareils et objectifs. Cette enveloppe sera ouverte par le jury, après classement.

Toutes les difficultés qui pourront s'élever à raison du concours ou de l'exposition seront tranchées sans appel par le jury.

Le jury aura à examiner et à tenir compte de deux conditions: la qualité du cliché obtenu et son intérêt au point de vue du pittoresque et du goût de la composition. Des coefficients seront attribués à ces deux conditions.

Quatrième concours du "Palmier", — Le *Palmier*, journal d'Hyères, organise son quatrième concours international de photographie, exclusivement réservé aux amateurs. Tous les sujets sont admis.

Les épreuves sont réparties en dix séries, savoir:

La première, réservée aux photographies d'Hyères et de la Côte d'Azur. La deuxième, aux photographies autres que celles de la Côte d'Azur. La troisième, aux photographies instantanées représentant des scènes animées. La quatrième, aux scènes de genre. La cinquième, aux portraits. La sixième, aux intérieurs et monuments. La septième, aux reproductions (tableaux, objets d'art, natures mortes). La huitième, aux épreuves stéréoscopiques et positives. La neuvième, aux agrandissements. La dixième, aux cartes postales *fantaisie* d'après clichés photographiques.

Les épreuves peuvent être de tout format. Le nombre minimum en est fixé à quatre par série où l'on veut concourir.

Chaque épreuve doit être collée sur carton et porter: 1^o au bas, l'indication du sujet représenté: 2^o au dos la mention *instantanée* ou

posée, désignée par les lettres *I* et *P*; et l'inscription d'une devise reproduite sur une enveloppe renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les inscriptions sont reçues aux bureaux du *Palmier*, jusqu'au 1^{er} mars 1902. Il est donné à chaque concurrent un récépissé des épreuves par lui soumises au concours.

Nous engageons les concurrents à redemander leurs envois. Les épreuves ne seront rendues qu'aux concurrents non primés. Les frais de réexpédition, s'il y a lieu, seront supportés par l'auteur.

La liste des récompenses paraîtra dans le *Palmier*. Un concurrent ne pourra pas recevoir plus de deux prix. Un diplôme artistique sera attribué à tout concurrent primé.

Le jury sera composé de professionnels et amateurs (ne concourant pas). Il sera tenu compte de la valeur artistique des épreuves.

Exposition : Le concours se terminera par une exposition générale des épreuves.

Le *Palmier* se réserve le droit de reproduire les épreuves primées.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du *Palmier*, 2, place de la République, Hyères (Var), France.

Joindre un timbre pour la réponse si l'on n'est pas abonné au journal.

Il est délivré, aux concurrents seulement, des abonnements de faveur au *Palmier*, à raison de 1 fr. par mois, pour la France, et 1 fr. 25 pour l'Étranger.



Nos Illustrations.

L'Approche de l'orage, étude de nuage prise au mois de mai, et due à M. R.-A. Reiss, Lausanne.

Tête d'enfant, admirable étude à la lumière électrique (lampe Electra Traut), comme celle de la *Jeune fille au fauteuil* (également prise à la lumière électrique), sortant de l'atelier de M. de Greck, Lausanne.

M. Francis de Jongh, Lausanne, est représenté par un superbe *Portrait d'écolier* (grandeur du cliché direct 50 × 60, épreuve tirée sur charbon), et par une *Étude de portrait à l'intérieur* fort intéressante.

La *Soirée d'orage*, de M. Potterat, Montreux, est pleine de poésie.

Le *Vigneron*, de M. Légeret, Lausanne, nous montre qu'il y a encore des sujets inédits et artistiques dans la vie de campagne, et que MM. les photographes professionnels et amateurs feraient bien de les étudier à l'aide de leurs appareils.

Cette photographie a remporté le premier prix au concours d'automne 1901 du Photo-Club de Lausanne.

Vernazza, joli paysage italien sur gélatino-bromure à gros grain, et dû à M. Guénod, Lausanne.

Champs d'iris, étude de fleurs, de M. R.-A. Reiss, Lausanne.